



Doc 22 a.– Détail du *Miroir des Saxons* de Wolfenbüttel –folio 41 v.



Der Sachsenspiegel und das sächsische Lehnrecht, Eike von Repgow,
Herzog August Bibliothek, Wolfenbüttel, Cod. Guelf. 3:1 Aug. 2°, folio 41 v,
XIV^e siècle.

URL : <https://diglib.hab.de/mss/3-1-aug-2f/start.htm?image=00112>,

Consulté en ligne le 10/11/2021.

Le *Miroir des saxons* (*Sachsenspiegel*) est un coutumier, c'est-à-dire un ouvrage juridique qui pose par écrit le **droit coutumier**, traditionnellement oral, et le **droit féodal**.

Il est composé par Eike von Repgow au XIII^e siècle, sans doute entre 1220 et 1235.

Il s'agit du premier grand texte juridique du monde germanique écrit, non en latin, mais dans un parler allemand.

Doc 22 b.– Détail du *Miroir des Saxons* de Heidelberg –folio 16 r.

Le *Miroir des saxons* rassemble deux traditions juridiques distinctes : celles du droit coutumier et du droit féodal.

- ◇ Le **Landrecht** est le droit des hommes libres (dont les paysans). Il traite du droit foncier, des héritages, du mariage, du partage des biens et du droit de propriété. Il contient donc le droit civil et l'organisation judiciaire.
- ◇ Le **Lehnrecht** traite des rapports entre les autorités du pays, par exemple de l'élection des empereurs et des rois, de la vassalité etc. On peut de ce point de vue le comparer au Droit constitutionnel moderne.



Heidelberger *Sachsenspiegel*, Eike von Repgow,
Universitätsbibliothek Heidelberg, Cod. Pal. germ. 164, folio 16 r (*Landrecht*),
Ostmitteldeutschland, Anfang 14. Jh.

URL : <https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/cpg164/0045>,

Consulté en ligne le 10/11/2021.



Il existe quatre versions enluminées du *Miroir des Saxons* accessibles en ligne :

- Heidelberg (Cod. Pal. germ. 164), <http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/cpg164> ;
- Dresde (Mscr. Dresd. M.32), <https://digital.slub-dresden.de/werkansicht/dlf/6439/1> ;
- Oldenbourg (CIM I 410), <http://digital.lb-oldenburg.de/ssp/nav/classification/137692> et
- Wolfenbüttel (Cod. Guelf. 3.1 Aug. 2°), <https://diglib.hab.de/mss/3-1-aug-2f/start.htm>.

L'énoncé des règles est tout à la fois expressif, concret et imagé, notamment grâce aux illustrations qui accompagnent le texte.

Doc 22 c.– L'empereur Frédéric II dans le *De arte venandi cum avibus*, f. 3 r.

Le *De arte venandi cum avibus* (De l'art de chasser au moyen des oiseaux) est le texte d'un manuel de fauconnerie rédigé en latin par Frédéric II du Saint-Empire pour son fils Manfred au XIII^e siècle (de 1241 à 1248).

Outre des explications sur la fauconnerie, l'ouvrage évoque une bonne centaine d'oiseaux différents. Les différentes positions des ailes d'oiseaux durant le vol y sont notamment décrites avec grande précision.

La Bibliothèque Nationale de France conserve une traduction de l'ouvrage réalisée pour un noble français au début du XIV^e siècle.

Le manuscrit le plus connu et décoré d'enluminures est conservé à la Bibliothèque du Vatican. Ce manuscrit contient des représentations marginales de plusieurs centaines d'oiseaux provenant du monde entier.



Miniature représentant l'Empereur Frédéric II de Hohenstaufen dans une traduction française de son traité de fauconnerie (*De arte venandi cum avibus*), faite à la demande de Jean, sieur de Dampierre et de Saint-Dizier, et de sa fille Isabelle, enluminé par Simon d'Orliens, France, 1310 (BNF, Département des manuscrits, Français 12 400, folio 3 r).

URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525068331/f11.item>

Consulté en ligne le 10/11/2021.